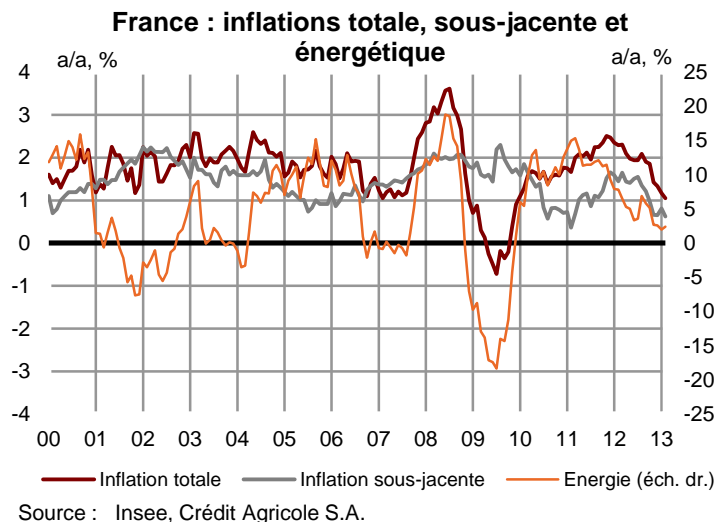




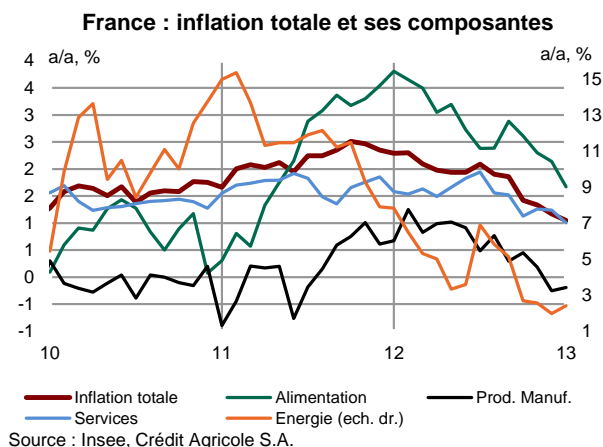
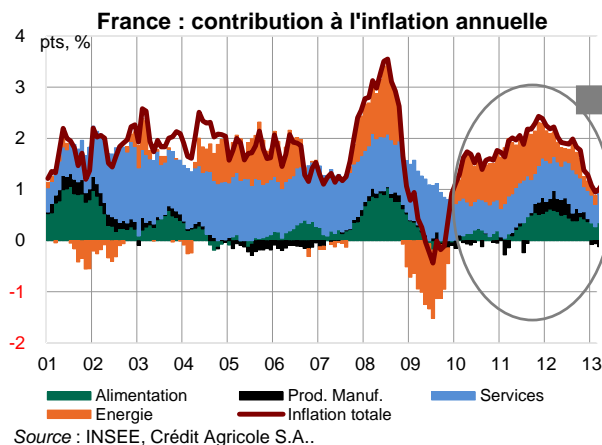
France : point mensuel inflation au 18 mars 2013

- **Au mois de février, les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % m/m**, sous l'effet de la hausse des prix des services pendant les vacances scolaires, de l'augmentation des prix des produits manufacturés en sortie de soldes et de la poursuite de la hausse des prix des produits énergétiques. **En glissement annuel, l'inflation a encore freiné, à +1 %** (après +1,2 % en janvier). **L'inflation sous-jacente a également ralenti, à +0,6 % a/a.**
- **En mars, nous tablons sur une forte hausse de l'indice des prix à la consommation (+0,8 % m/m).** En glissement annuel, l'inflation accélérerait légèrement (à +1,1 %), sous l'effet de la hausse sur un an des prix des services.
- **Nous prévoyons une inflation à 1,4 % en moyenne annuelle en 2013.**



France : point mensuel inflation au 18 mars 2013

1. En février : hausse de 0,3 % m/m (soit +1,0 % a/a) des prix à la consommation.



Au mois de février, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,3% m/m (contre +0,4 % m/m attendu), sous l'effet :

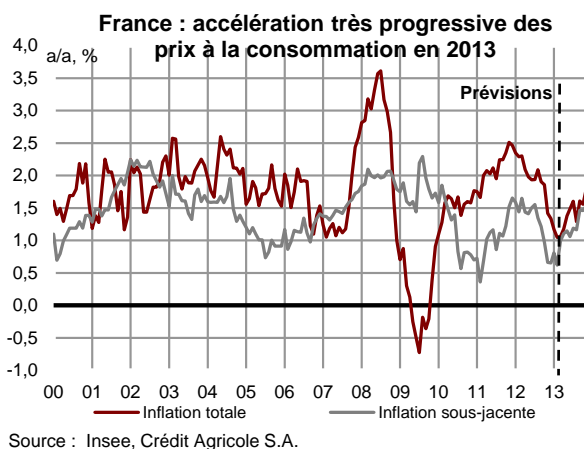
- d'une hausse saisonnière, pendant les vacances scolaires, des prix des services (+0,2 % m/m).
- d'une hausse des prix des produits pétroliers (+2,5 % m/m).
- d'une augmentation des prix des produits manufacturés (+0,1 % m/m), en sortie de soldes.
- d'une hausse des prix de l'alimentation (+0,1 % m/m) (augmentation des droits indirects sur les boissons alcoolisées au 1^{er} janvier).

Sur un an, l'inflation a encore ralenti, à +1 %, après +1,2 % en janvier, compte tenu :

- du tassement sur un an des prix des services (+1 % a/a, après +1,2 % a/a en janvier). La hausse des prix des services a été plus modérée que celle observée habituellement en février, en raison de vacances scolaires plus tardives, décalées en partie sur mars.
- du freinage des prix des produits alimentaires sur un an (+2,1 % a/a, après +1,7 % a/a en janvier).

L'inflation sous-jacente freine, à +0,6 % a/a après +0,8 % a/a. C'est le plus faible niveau depuis février 2011.

2. En mars : hausse marquée attendue de l'indice des prix à la consommation (+0,8 % m/m, soit +1,1 % a/a).



Au mois de mars, nous prévoyons une forte hausse mensuelle de l'indice des prix à la consommation (+0,8 % m/m), en raison :

- de la poursuite de la hausse des prix des services pendant les vacances scolaires d'hiver.
- de l'augmentation des prix des produits manufacturés (notamment habillement-chaussures), liée à la fin des soldes.
- de la hausse saisonnière des prix de l'alimentation (en particulier celle des produits frais).

Sur un an, l'indice des prix accélérerait légèrement, à +1,1 % a/a, sous l'effet de la hausse des prix des services.

3. Au-delà : l'inflation restera limitée en 2013, à +1,4 % en moyenne annuelle.

Inflation CPI (% a/a)	oct.-12	nov.-12	déc.-12	janv.-13	févr.-13	mars-13	avr.-13	mai-13	juin-13	juil.-13	août-13	sept.-13	oct.-13	nov.-13	déc.-13
CPI	1,9	1,4	1,3	1,2	1,0	1,1	1,2	1,4	1,5	1,6	1,3	1,6	1,6	1,8	1,7
CPI hors tabac	1,7	1,3	1,2	1,1	0,9	0,9	1,0	1,2	1,4	1,5	1,1	1,5	1,6	1,7	1,7

Prévisions Crédit Agricole SA

Malgré une légère accélération sur un an des prix ces prochains mois, l'inflation devrait rester contenue, à +1,4 % en moyenne annuelle en 2013 (après 2 % en 2012), ce qui s'explique par :

- le freinage des prix des produits énergétiques (après +5,2 % en moyenne annuelle en 2012).
- le tassement des prix des services et des produits manufacturés, conséquence de la faible utilisation des capacités de production et d'une consommation des ménages bridée par l'augmentation du taux de chômage et l'alourdissement de la pression fiscale.

Ces prévisions ne modifient pas notre scénario sur le livret A (maintien à 1,75 % en juillet et remontée à 2 % en janvier 2014).

Quelques précisions

Champs couverts par l'indice des prix à la consommation (IPC) :

- territoire national, y compris quatre des cinq départements d'outre-mer (hors Mayotte dont l'intégration dans l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) est prévue en 2016).
- pratiquement tous les biens et services consommés, hors services hospitaliers privés, assurance vie et jeux de hasard, par les ménages résidents et non-résidents (comme les touristes). Le taux de couverture de l'IPC est de 94,25 % en 2013.

Pour analyser l'évolution de l'inflation, trois types de calculs sont effectués dans cette note :

- **Variation mensuelle (m/m)**
La variation mensuelle d'une variable compare le niveau atteint un mois donné à celui du mois précédent.
- **Glissement annuel (a/a)**
Le glissement annuel d'une variable mensuelle compare le niveau atteint un mois donné à celui du même mois, un an auparavant.
- **Moyenne annuelle**
Une évolution en moyenne annuelle compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente.

A un mois donné, les évolutions en variation mensuelle, glissement annuel et en moyenne annuelle peuvent ainsi être très différentes.

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <http://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application [Etudes ECO](#) disponible sur l'App store

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.